

# CONTRIBUTION DES FAMILLES LYCEE PROFESSIONNEL

## Année scolaire 2023-2024 (de sept/23 à juil./24)

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat (restauration + hébergement) Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	93,00 €	159,00 €	178,00 €	198,00 €	421,00 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	99,00 €	165,00 €	184,00 €	204,00 €	427,00 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	105,00 €	171,00 €	190,00 €	210,00 €	433,00 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	112,00 €	178,00 €	197,00 €	217,00 €	440,00 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	117,00 €	183,00 €	202,00 €	222,00 €	445,00 €

\*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances. Pour l'Internat, elles tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

**PRIX DU REPAS** (pour un externe): 6,50 € - (Repas préparé par la famille) P.A.I.: 2 €

**LOCATION CASIER** : 3,00 € / mois  
Gratuité pour tous les internes.

**Réduction accordée sur la scolarité**  
(Pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2<sup>e</sup> enfant
- 50 % pour le 3<sup>e</sup> enfant
- Gratuit à partir du 4<sup>e</sup> enfant

### ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l'APEL<sup>(1)</sup>, une par élève pour la DDEC<sup>(2)</sup>, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle - (environ 9 € par mois).

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre ([Cotisation volontaire](#))

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique ([Cotisation obligatoire](#))

# CONTRIBUTION DES FAMILLES

## LYCEE PROFESSIONNEL-Section Départementale Gymnastique

### Année scolaire 2023-2024 (de sept/23 à juil./24)

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat (restauration + hébergement) Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	93,00 €	159,00 €	178,00 €	198,00 €	316,00 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	99,00 €	165,00 €	184,00 €	204,00 €	322,00 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	105,00 €	171,00 €	190,00 €	210,00 €	328,00 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	112,00 €	178,00 €	197,00 €	217,00 €	335,00 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	117,00 €	183,00 €	202,00 €	222,00 €	340,00 €

\*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances. Pour l'Internat, elles tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

**PRIX DU REPAS** (pour un externe):6,50 € - (Repas préparé par la famille) P.A.I:2 €

**LOCATION CASIER** : 3,00 € / mois  
Gratuité pour tous les internes.

**Réduction accordée sur la scolarité**  
(pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2<sup>e</sup> enfant
- 50 % pour le 3<sup>e</sup> enfant
- Gratuit à partir du 4<sup>e</sup> enfant

### ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL<sup>(1)</sup>, une par élève pour la DDEC<sup>(2)</sup>, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle - (environ 9 € par mois).

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre ([Cotisation volontaire](#))

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique ([Cotisation obligatoire](#))